

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - OUST (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090223500014

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'OUST

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : OUST (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A10.3 - Opérations liées aux cessions	31
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Actions de formation des élus	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 09223	OUST OUST	CA 2018
----------------------------	---------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	569
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	282
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
1	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires (du // /).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	626 763,89	G	814 735,21
	Section d'investissement	B	394 621,13	H	506 692,20

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	143 683,31	J	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 165 068,33	= G+H+I+J	1 321 427,41
---	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	97 651,57	L	55 306,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	97 651,57	= K+L	55 306,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	626 763,89	= G+I+K	814 735,21
	Section d'investissement	= B+D+F	635 956,01	= H+J+L	561 998,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 262 719,90	= G+H+I+J+K+L	1 376 733,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	97 651,57
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 306,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 651,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	214 600,00	213 934,13	0,00	0,00	665,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	333 500,00	308 341,10	0,00	0,00	25 158,90
014	Atténuations de produits	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 020,00	41 664,13	0,00	0,00	3 355,87
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		611 363,00	582 182,36	0,00	0,00	29 180,64
66	Charges financières	30 058,00	30 057,26	0,00	0,00	0,74
67	Charges exceptionnelles	2 750,00	2 743,67	0,00	0,00	6,33
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	7 369,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		651 540,00	614 983,29	0,00	0,00	36 556,71
023	Virement à la section d'investissement (2)	115 058,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 780,60	11 780,60			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 838,60	11 780,60			115 058,00
TOTAL		778 378,60	626 763,89	0,00	0,00	151 614,71
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 000,00	35 827,42	0,00	0,00	-7 827,42
70	Produits services, domaine et ventes div	36 900,00	36 986,37	0,00	0,00	-86,37
73	Impôts et taxes	292 510,00	313 401,35	0,00	0,00	-20 891,35
74	Dotations et participations	346 188,00	351 737,58	0,00	0,00	-5 549,58
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	64 399,79	0,00	0,00	-1 399,79
Total des recettes de gestion courante		766 598,00	802 352,51	0,00	0,00	-35 754,51
76	Produits financiers	0,00	2,10	0,00	0,00	-2,10
77	Produits exceptionnels	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		768 798,00	804 554,61	0,00	0,00	-35 756,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 580,60	10 180,60			-600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 580,60	10 180,60			-600,00
TOTAL		778 378,60	814 735,21	0,00	0,00	-36 356,61
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 062,00	1 062,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	316 872,70	207 771,72	97 651,57	11 449,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 050,00	45 916,95	0,00	11 133,05
	Total des opérations d'équipement	18 825,60	18 048,43	0,00	777,17
	Total des dépenses d'équipement	393 810,30	272 799,10	97 651,57	23 359,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	114 605,00	112 241,43	0,00	2 363,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	114 605,00	112 241,43	0,00	2 363,57
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	508 415,30	385 040,53	97 651,57	25 723,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	9 580,00	9 580,60		-0,60
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 580,00	9 580,60		-0,60
	TOTAL	517 995,30	394 621,13	97 651,57	25 722,60
	Pour information	(2) 143 683,31			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	109 862,42	64 666,42	55 306,00	-10 110,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	309 862,42	264 666,42	55 306,00	-10 110,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	18 559,00	23 080,99	0,00	-4 521,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	206 819,19	206 819,19	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	345,00	0,00	-345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	225 378,19	230 245,18	0,00	-4 866,99
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	535 240,61	494 911,60	55 306,00	-14 976,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	115 058,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	11 780,60	11 780,60		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		126 838,60	11 780,60		115 058,00
TOTAL		662 079,21	506 692,20	55 306,00	100 081,01
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	213 934,13		213 934,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	308 341,10		308 341,10
014	Atténuations de produits	18 243,00		18 243,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 664,13		41 664,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	30 057,26	0,00	30 057,26
67	Charges exceptionnelles	2 743,67	11 780,60	14 524,27
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		614 983,29	11 780,60	626 763,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	112 241,43	0,00	112 241,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	18 048,43		18 048,43
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		9 580,60	9 580,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 062,00	0,00	1 062,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	207 771,72	0,00	207 771,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 916,95	0,00	45 916,95
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		385 040,53	9 580,60	394 621,13
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				143 683,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 827,42		35 827,42
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	36 986,37		36 986,37
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	313 401,35		313 401,35
74	Dotations et participations	351 737,58		351 737,58
75	Autres produits de gestion courante	64 399,79	0,00	64 399,79
76	Produits financiers	2,10	0,00	2,10
77	Produits exceptionnels	2 200,00	10 180,60	12 380,60
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		804 554,61	10 180,60	814 735,21
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 080,99	0,00	23 080,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	206 819,19		206 819,19
13	Subventions d'investissement	64 666,42	0,00	64 666,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 345,00	0,00	200 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	11 780,60	11 780,60
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		494 911,60	11 780,60	506 692,20
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	214 600,00	213 934,13	0,00	0,00	665,87
60611	Eau et assainissement	7 500,00	7 934,70	0,00	0,00	-434,70
60612	Energie - Electricité	35 000,00	37 644,86	0,00	0,00	-2 644,86
60621	Combustibles	14 000,00	11 728,57	0,00	0,00	2 271,43
60622	Carburants	3 000,00	4 825,89	0,00	0,00	-1 825,89
60623	Alimentation	2 500,00	2 293,59	0,00	0,00	206,41
60624	Produits de traitement	100,00	81,45	0,00	0,00	18,55
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	374,08	0,00	0,00	-374,08
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 627,27	0,00	0,00	372,73
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	6 816,09	0,00	0,00	3 183,91
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 971,82	0,00	0,00	-471,82
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 707,94	0,00	0,00	-207,94
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 173,77	0,00	0,00	-173,77
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 367,68	0,00	0,00	132,32
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	1 935,28	0,00	0,00	1 064,72
6068	Autres matières et fournitures	500,00	678,60	0,00	0,00	-178,60
611	Contrats de prestations de services	22 000,00	27 124,03	0,00	0,00	-5 124,03
6135	Locations mobilières	2 800,00	2 326,72	0,00	0,00	473,28
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	1 752,90	0,00	0,00	247,10
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	7 241,82	0,00	0,00	-241,82
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	6 732,78	0,00	0,00	-2 732,78
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	4 594,40	0,00	0,00	-2 594,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 056,71	0,00	0,00	943,29
6156	Maintenance	3 500,00	3 286,36	0,00	0,00	213,64
6161	Multirisques	9 000,00	8 978,42	0,00	0,00	21,58
617	Etudes et recherches	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	616,40	0,00	0,00	83,60
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	593,50	0,00	0,00	906,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 154,85	0,00	0,00	-154,85
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	797,99	0,00	0,00	-197,99
6226	Honoraires	4 000,00	2 483,60	0,00	0,00	1 516,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 300,00	1 530,61	0,00	0,00	-230,61
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 140,00	0,00	0,00	60,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 263,11	0,00	0,00	236,89
6237	Publications	1 500,00	633,12	0,00	0,00	866,88
6238	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 655,00	0,00	0,00	-155,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	1 931,18	0,00	0,00	-431,18
6257	Réceptions	300,00	78,01	0,00	0,00	221,99
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	744,20	0,00	0,00	755,80
6262	Frais de télécommunications	4 200,00	3 863,78	0,00	0,00	336,22
6281	Concours divers (cotisations)	7 700,00	6 744,56	0,00	0,00	955,44
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 500,00	2 045,70	0,00	0,00	454,30
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	11 438,79	0,00	0,00	-1 438,79
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 235,00	0,00	0,00	-235,00
63512	Taxes foncières	29 000,00	26 859,00	0,00	0,00	2 141,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	870,00	0,00	0,00	630,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	333 500,00	308 341,10	0,00	0,00	25 158,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	3 444,85	0,00	0,00	555,15
6411	Personnel titulaire	136 000,00	135 644,05	0,00	0,00	355,95
6413	Personnel non titulaire	56 000,00	41 347,05	0,00	0,00	14 652,95
64161	Emplois jeunes	36 500,00	36 392,48	0,00	0,00	107,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	25 706,00	0,00	0,00	9 294,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	45 059,13	0,00	0,00	-59,13
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 400,00	3 107,00	0,00	0,00	2 293,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 200,00	12 195,98	0,00	0,00	1 004,02
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	126,50	0,00	0,00	273,50
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	440,12	0,00	0,00	-440,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	966,94	0,00	0,00	33,06
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 219,00	0,00	0,00	-1 219,00
6488	Autres charges	1 000,00	2 692,00	0,00	0,00	-1 692,00
014	Atténuations de produits	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 020,00	41 664,13	0,00	0,00	3 355,87
6531	Indemnités	26 400,00	26 579,13	0,00	0,00	-179,13
6532	Frais de mission	0,00	285,00	0,00	0,00	-285,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	825,00	0,00	0,00	375,00
6535	Formation	2 420,00	0,00	0,00	0,00	2 420,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65548	Autres contributions	0,00	2 025,00	0,00	0,00	-2 025,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 000,00	11 950,00	0,00	0,00	1 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		611 363,00	582 182,36	0,00	0,00	29 180,64
66	Charges financières (b)	30 058,00	30 057,26	0,00	0,00	0,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 954,00	28 953,26	0,00	0,00	0,74
6618	Intérêts des autres dettes	104,00	104,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 750,00	2 743,67	0,00	0,00	6,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 750,00	2 743,67	0,00	0,00	6,33
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	7 369,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		651 540,00	614 983,29	0,00	0,00	36 556,71
023	Virement à la section d'investissement	115 058,00	0,00			115 058,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	11 780,60	11 780,60			0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	11 780,60	11 780,60			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		126 838,60	11 780,60			115 058,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		126 838,60	11 780,60			115 058,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		778 378,60	626 763,89	0,00	0,00	151 614,71
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 000,00	35 827,42	0,00	0,00	-7 827,42
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 000,00	29 076,42	0,00	0,00	-1 076,42
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	6 751,00	0,00	0,00	-6 751,00
70	Produits services, domaine et ventes div	36 900,00	36 986,37	0,00	0,00	-86,37
7022	Coupes de bois	0,00	1 364,20	0,00	0,00	-1 364,20
7023	Menus produits forestiers	0,00	80,04	0,00	0,00	-80,04
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	203,00	0,00	0,00	97,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	2 000,00	600,00	0,00	0,00	1 400,00
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	3 800,00	3 242,56	0,00	0,00	557,44
7067	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	13 966,00	0,00	0,00	1 034,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 000,00	15 754,17	0,00	0,00	-1 754,17
7088	Produits activités annexes (abonnements)	400,00	376,40	0,00	0,00	23,60
73	Impôts et taxes	292 510,00	313 401,35	0,00	0,00	-20 891,35
73111	Taxes foncières et d'habitation	188 343,00	208 552,00	0,00	0,00	-20 209,00
73211	Attribution de compensation	91 867,00	91 308,27	0,00	0,00	558,73
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	11 500,00	12 658,00	0,00	0,00	-1 158,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	800,00	883,08	0,00	0,00	-83,08
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	346 188,00	351 737,58	0,00	0,00	-5 549,58
7411	Dotation forfaitaire	97 187,00	97 187,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	126 563,00	126 563,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 642,00	27 642,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	2 972,00	2 972,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	400,00	916,00	0,00	0,00	-516,00
74748	Participat° Autres communes	12 000,00	8 672,76	0,00	0,00	3 327,24
74758	Participat° Autres groupements	33 000,00	32 623,00	0,00	0,00	377,00
7478	Participat° Autres organismes	11 000,00	18 395,81	0,00	0,00	-7 395,81
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	10 000,00	14 556,84	0,00	0,00	-4 556,84
748311	Compens. pertes bases imposition CET	4 620,00	0,00	0,00	0,00	4 620,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	1 464,00	0,00	0,00	0,00	1 464,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	6 820,00	6 091,17	0,00	0,00	728,83
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 730,00	1 973,00	0,00	0,00	757,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	8 090,00	8 846,00	0,00	0,00	-756,00
7484	Dotation de recensement	0,00	1 330,00	0,00	0,00	-1 330,00
748711	Dotation d'animation locale reçue	1 700,00	3 300,00	0,00	0,00	-1 600,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	669,00	0,00	0,00	-669,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	64 399,79	0,00	0,00	-1 399,79
752	Revenus des immeubles	63 000,00	64 399,79	0,00	0,00	-1 399,79
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		766 598,00	802 352,51	0,00	0,00	-35 754,51
76	Produits financiers (b)	0,00	2,10	0,00	0,00	-2,10
761	Produits de participations	0,00	2,10	0,00	0,00	-2,10
77	Produits exceptionnels (c)	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		768 798,00	804 554,61	0,00	0,00	-35 756,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	9 580,60	10 180,60			-600,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	9 580,60	9 580,60			0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	600,00			-600,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 580,60	10 180,60			-600,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		778 378,60	814 735,21	0,00	0,00	-36 356,61
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 062,00	1 062,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 062,00	1 062,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	316 872,70	207 771,72	97 651,57	11 449,41
2128	Autres agencements et aménagements	40 403,00	2 435,00	34 626,00	3 342,00
2151	Réseaux de voirie	227 100,70	159 823,80	55 825,57	11 451,33
2152	Installations de voirie	2 250,00	2 225,92	0,00	24,08
21578	Autre matériel et outillage de voirie	12 019,00	4 819,00	7 200,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 500,00	6 380,79	0,00	-2 880,79
2182	Matériel de transport	29 400,00	29 400,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 200,00	2 687,21	0,00	-487,21
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	57 050,00	45 916,95	0,00	11 133,05
2313	Constructions	56 170,00	45 036,95	0,00	11 133,05
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	880,00	880,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (2)	825,60	825,60	0,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (2)	18 000,00	17 222,83	0,00	777,17
Total des dépenses d'équipement		393 810,30	272 799,10	97 651,57	23 359,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	114 605,00	112 241,43	0,00	2 363,57
1641	Emprunts en euros	111 555,00	111 550,82	0,00	4,18
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 050,00	690,61	0,00	2 359,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		114 605,00	112 241,43	0,00	2 363,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		508 415,30	385 040,53	97 651,57	25 723,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 580,00	9 580,60		-0,60
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	9 580,00	9 580,60		-0,60
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	9 580,00	9 580,60		-0,60
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 580,00	9 580,60		-0,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		517 995,30	394 621,13	97 651,57	25 722,60
Pour information		143 683,31			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	109 862,42	64 666,42	55 306,00	-10 110,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 000,00	2 997,00	0,00	3,00
1322	Subv. non transf. Régions	11 865,92	11 863,92	1 745,00	-1 743,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 309,50	16 250,50	21 755,00	-3 696,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	56 179,00	24 373,00	31 806,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	4 674,00	0,00	-4 674,00
1348	Autres fonds non transférables	3 208,00	3 208,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		309 862,42	264 666,42	55 306,00	-10 110,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 378,19	229 900,18	0,00	-4 521,99
10222	FCTVA	18 225,00	20 676,61	0,00	-2 451,61
10226	Taxe d'aménagement	334,00	1 604,38	0,00	-1 270,38
10251	Dons et legs en capital	0,00	800,00	0,00	-800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	206 819,19	206 819,19	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	345,00	0,00	-345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		225 378,19	230 245,18	0,00	-4 866,99
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		535 240,61	494 911,60	55 306,00	-14 976,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	115 058,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	11 780,60	11 780,60		0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 780,60	11 780,60		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		126 838,60	11 780,60		115 058,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		126 838,60	11 780,60		115 058,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		662 079,21	506 692,20	55 306,00	100 081,01
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE MAIRIE REZ DE CHAUSSE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		825,60	A 825,60	0,00	0,00	B 92 562,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	825,60	825,60	0,00	0,00	92 562,67
2313	Constructions	825,60	825,60	0,00	0,00	92 562,67

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 6 865,92	0,00	-6 865,92	D 32 111,92
13	Subventions d'investissement	0,00	6 865,92	0,00	-6 865,92	32 111,92
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	6 865,92	0,00	-6 865,92	6 865,92
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	21 280,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	3 966,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	6 040,32	D - B	-60 450,75

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE ANCIENNE POSTE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		18 000,00	A	17 222,83	0,00	777,17	B	17 222,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	18 000,00		17 222,83	0,00	777,17		17 222,83
2188	Autres immobilisations corporelles	18 000,00		17 222,83	0,00	777,17		17 222,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	4 674,00	0,00	-4 674,00	D	4 674,00
13	Subventions d'investissement	0,00		4 674,00	0,00	-4 674,00		4 674,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00		4 674,00	0,00	-4 674,00		4 674,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-12 548,83	D - B	-12 548,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 623 723,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 623 723,00									
00000020966	CRCAMA	26/09/2014	2014-09-26	10/12/2014	120 000,00	F		2,860	2,860	Euros	T	P		A-1
000000312858	CRCAMA	10/03/2015	2015-03-10	10/06/2015	79 180,00	F		3,150	3,150	Euros	T	P		A-1
00000264296	CRCAMA	06/10/2018	2018-11-08	10/01/2019	200 000,00	F		1,100	1,100	Euros	T	X		A-1
1147210	CDC CAISSE DEPOTS ET CONS	02/11/2009	2009-11-02	01/11/2010	167 543,00	F		1,850	1,850	Euros	A	P		A-1
6503250	CAISSE D'EPARGNE CEMP	05/01/2005	2005-01-05	10/02/2005	147 000,00	F		4,150	4,150	Euros	A	P		A-1
7625987	CAISSE D'EPARGNE CEMP	15/01/2011	2011-01-15	05/02/2011	135 000,00	F		3,500	3,500	Euros	A	P		A-1
7625996	CAISSE D'EPARGNE CEMP	15/01/2010	2010-01-15	05/02/2011	80 000,00	F		3,500	3,500	Euros	A	P		A-1
8013046	CAISSE D'EPARGNE CEMP	25/07/2011	2011-07-25	25/10/2011	365 000,00	F		4,690	4,690	Euros	T	C		A-1
8371616	CAISSE D'EPARGNE CEMP	04/06/2013	2013-06-04	05/06/2014	182 000,00	F		4,050	4,050	Euros	A	P		A-1
P1BXC5011PR	CRCAMA	22/10/2010	2010-10-22	10/03/2011	83 000,00	F		3,350	3,350	Euros	T	P		A-1
P1GFWF029PR	CRCAMA	09/09/2013	2013-09-09	10/09/2014	65 000,00	F		4,500	4,500	Euros	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 623 723,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		771 013,53					111 550,82	28 953,26	0,00	10 571,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		771 013,53					111 550,82	28 953,26	0,00	10 571,82
00000020966		0,00	A-1	61 267,02	5,50	F		2,860	11 541,33	2 298,91	0,00	116,22
000000312858		0,00	A-1	44 652,89	5,95	F		3,150	7 464,59	1 796,73	0,00	91,62
00000264296		0,00	A-1	200 000,00	0,28	F		1,100	0,00	0,00	0,00	3 158,83
1147210		0,00	A-1	61 885,27	5,61	F		1,350	11 728,54	1 154,26	0,00	163,22
6503250		0,00	A-1	0,00	0,78	F		4,150	12 316,88	1 043,51	0,00	473,24
7625987		0,00	A-1	15 683,69	1,81	F		3,500	14 640,86	1 591,72	0,00	974,36
7625996		0,00	A-1	9 294,00	0,81	F		3,500	8 676,07	943,24	0,00	577,40
8013046		0,00	A-1	214 437,50	12,33	F		4,690	18 250,00	11 448,00	0,00	1 970,41
8371616		0,00	A-1	81 557,77	4,19	F		4,050	17 726,80	4 768,04	0,00	2 306,31
P1BXC5011PR		0,00	A-1	38 241,79	6,57	F		3,350	5 476,27	1 585,93	0,00	81,71
P1GFWF029PR		0,00	A-1	43 993,60	9,46	F		4,500	3 729,48	2 322,92	0,00	658,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		771 013,53					111 550,82	28 953,26	0,00	10 571,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		111 555,00	111 550,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		111 555,00	111 550,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	111 555,00	111 550,82
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	111 550,82	97 651,57	143 683,31	352 885,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		133 617,00	III 22 280,99
Ressources propres externes de l'année (a)		18 559,00	22 280,99
10222	FCTVA	18 225,00	20 676,61
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	334,00	1 604,38
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		115 058,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	115 058,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 280,99	55 306,00	0,00	206 819,19	284 406,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 352 885,70
Ressources propres disponibles	IV 284 406,18
Solde	V = IV – II (3) -68 479,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 200,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	11 780,60

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint administratif	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Secrétaire de mairie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
CONTRAT article3,1 de la loi du 26011984 Adjoint animation	C	0,20	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Emploi jeune	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,30	0,00	9,30	8,30	1,00	9,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equisivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint technique	C	TECH	325	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Secrétaire administrative CDI	A	ADM	588	0,00	3-4	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .